

**M. Eric PIOLLE**  
Maire de Grenoble  
11, boulevard Jean Pain  
38021 Grenoble Cedex 1

Paris, le 9 avril 2014

Objet : Municipales 2014 – Vos engagements en faveur de la transparence de la vie publique locale.

Monsieur le Maire,

Lors de la campagne pour les élections municipales 2014, vous avez pris des engagements en réponse aux 5 propositions de Transparency International France sur la transparence et l'intégrité de la vie publique locale.

Vous vous êtes ainsi engagé à :

1. Publier votre déclaration de patrimoine ;
2. Ne pas cumuler votre mandat de maire de Grenoble et un mandat parlementaire ;
3. Instaurer la publication des déclarations d'intérêts de l'ensemble des élus au conseil municipal et de faire respecter la règle du déport en cas de conflits d'intérêts ;
4. Instaurer la collégialité des décisions d'urbanisme et faire respecter l'obligation de déport en cas de conflits d'intérêts ;
5. Créer une charte des droits et des devoirs de l'élu et proposer une formation à la déontologie.

Comme nous vous l'avions indiqué, ces engagements ont été publiés sur notre [site Internet](#) et ont fait l'objet d'un [bilan](#) diffusé largement.

Alors qu'il devient de plus en plus urgent de renforcer la confiance des citoyens envers leurs représentants ainsi que dans la parole et l'action publique, nous voulons aujourd'hui aider tous ceux qui le souhaitent, à mettre en œuvre leurs engagements.

Au cours des prochains mois, Transparency International France restera ainsi mobilisé pour assurer le suivi de ces propositions et soutenir leur mise en œuvre. D'ores et déjà, vous trouverez, joint à ce courrier, un ensemble de documents qui, nous l'espérons, pourront vous être utiles pour mener à bien votre action.

Nous vous invitons également à nous tenir informés des initiatives que vous engagerez en matière de transparence dans la gestion locale. Nous avons en effet l'objectif de rendre public avant la fin 2014 le suivi des engagements pris par les candidats élus et nous veillerons à mettre en avant les meilleures pratiques identifiées.

Vous remerciant pour votre attention, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Daniel LEBEGUE  
Président

Vous trouverez en pièces jointes :

- Modèle de charte des droits et des devoirs de l'élu
- Modèle de charte de déontologie de l'achat public
- Le rapport 2013 de Transparency International France « Transparence de la vie publique : et maintenant ? »
- Synthèse des lois sur la transparence de la vie publique du 11 octobre 2013
- Modèle de déclaration de patrimoine établi par la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HAT)
- Modèle de déclaration d'intérêts établi par la HAT